



Soirée d'information
Secteur L'héritage de Roussillon

Mercredi le 11 avril 2018



Saint-Constant

Ordre du jour



- **Mot de bienvenue.**
- **Présentation des intervenants.**
- **Présentation du plan directeur des aménagements L'héritage de Roussillon.**
- **Présentation du plan d'action sur l'agrile du frêne et le plan de reboisement.**
- **Présentation du promoteur Trigone concernant la phase 3.**
- **Période de questions et d'échanges.**

Présentation des intervenants

- **Monsieur Jean-Claude Boyer – maire**
- **Nancy Trottier – directrice générale**

Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

- **Monsieur Hugo Sénéchal – Directeur**

Services techniques

- **Monsieur Cheikh Béthio Diop – Directeur**

Habitations Trigone

- **Monsieur Christian Faubert – Vice-Président aux opérations**
- **Monsieur Gaston Lacroix – Biologiste et Directeur de projet chez Stantec**



Plans directeur des aménagements

Plan concept Domaine Héritage Roussillon



Avril 2013



AECOM

Ville de Saint-Constant
Numéro de projet : 60344995
Août 2016

Rapport final

Plan directeur des espaces verts du Domaine L'Héritage de Roussillon



Plan directeur des aménagements



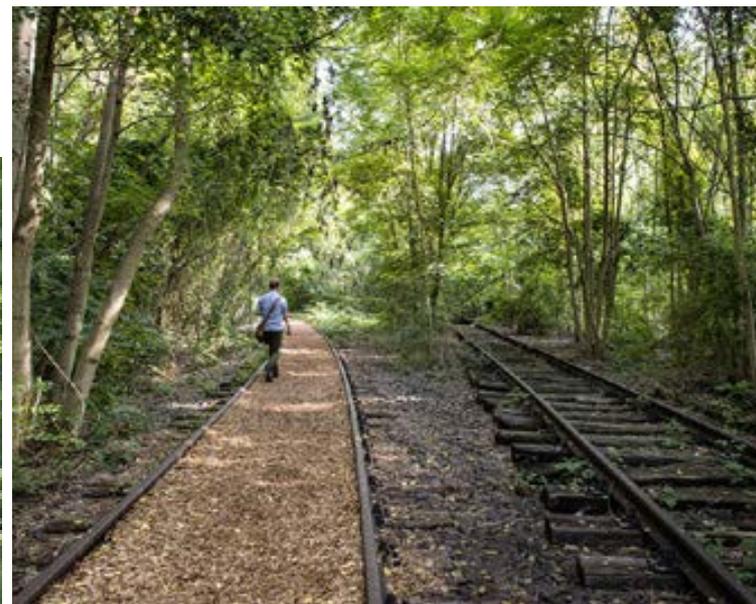
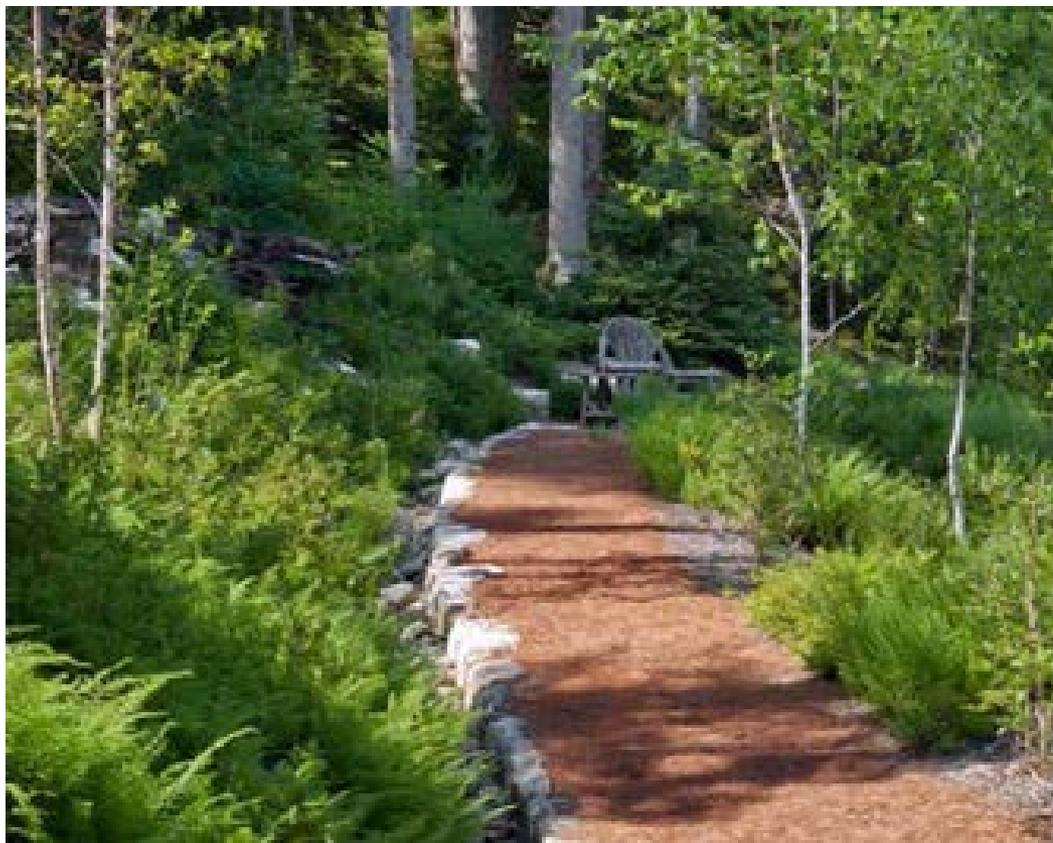
PLAN 3 – CONCEPT AMÉNAGEMENT ÉTÉ

- SENTIER PIÉTON EXISTANT
 - SENTIER PIÉTON PROPOSÉ
 - PISTE CYCLABLE EXISTANTE
 - PISTE MULTIFONCTIONNELLE EXISTANTE
 - PISTE MULTIFONCTIONNELLE PROPOSÉE
 - PISTE VTT PROPOSÉE
 - CIRCUIT DE NAVETTE EXISTANTE
 - POINT DE VUE
 - PASSERELLE PROPOSÉE
 - LIMITE CONCEPT LAC LAFARGE
- | | |
|----|--------------------------|
| CM | COMMERCIAL MIXTE |
| CP | CONSERVATION PROTECTION |
| CR | CONSERVATION RESTRICTION |
| RI | RÉCRÉATIF INTENSIF |
| RE | RÉCRÉATIF EXTENSIF |





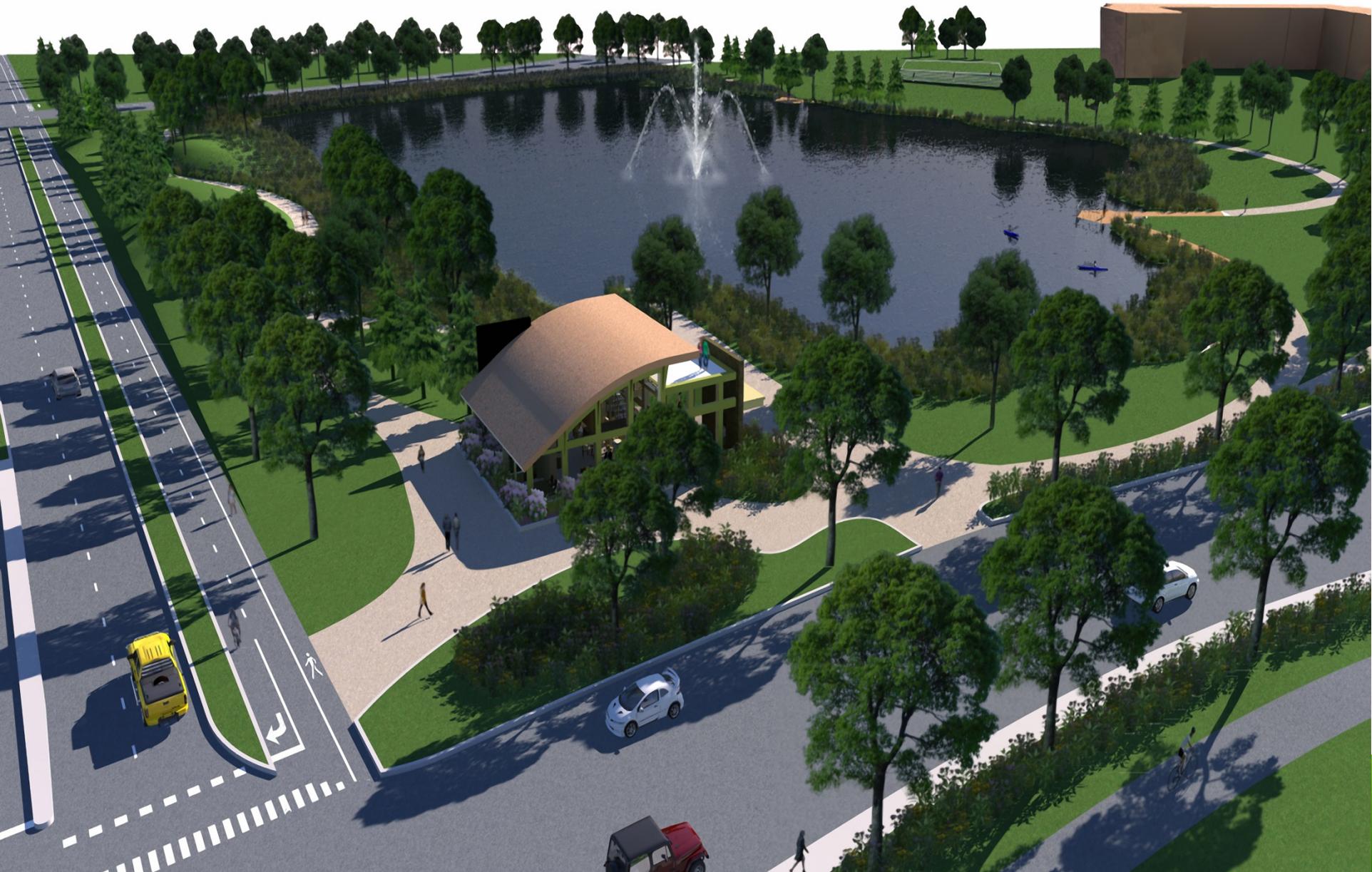
Exemples de sentier dans les zones boisées.



Projet du Lac des Fées



Projet du Lac des Fées



Le fléau de l'agrile du frêne



Zones touchées à Saint-Constant

**Zones de haute densité: +/- 50 000
spécimens (boisés)**

- Parc Multifonctionnel
- Centre Denis-Lord
- Héritage Roussillon
- Berges longeant les terrains de la Ville
- Parc Lafarge

Agrile du frêne



D'ici 10 ans maximum:

Tous les frênes du secteur à haute densité mourront s'ils ne sont pas traités. Cela engendrait une perte écologique visuelle et la recrudescence de ces espèces exotiques envahissantes.

Mesures à prendre:

- **Abattage sélectif et spécifique**
Pour la sécurité et pour limiter l'explosion des foyers d'infestation.
- **Reboisement simultané**
Pour conserver le couvert forestier et pour la qualité de vie et la santé des citoyens.

Agrile du frêne



Agrile du frêne

Continuité du plan d'action adopté en 2015

- Dépistage - installation de 20 pièges pour connaître les niveaux d'infestations par secteur;
- Traitement de + ou - 1000 frênes (traités aux 2 ans);
- Abattage des arbres non traités selon les résultats du dépistage;
- Revalorisation du bois et des résidus début 2018.



Revalorisation du bois et des résidus



Copeaux de bois

Revalorisation du bois et des résidus



Exemples de mobilier urbain



Revalorisation du bois et des résidus



Agrile du frêne

Continuité du plan d'action adopté en 2015

- Reboisement des sites;
 - Diversification des plantations pour rendre la forêt plus résistante aux attaques de nouveaux ravageurs;
 - Lutte aux plantes exotiques envahissantes (phragmite, etc.);
 - Lutte biologique avec le champignon Beauveria (indigène)
- Protocole de recherche avec la firme GDG pour deux sites en 2018 (centre Denis-Lord et boisé du parc Multifonctionnel)



Plan de reboisement proposé

- 416 arbres plantés dans la bande de 20 m.
- 14 espèces, dont plusieurs à croissance rapide



Habitations Trigone

- **Monsieur Christian Faubert**
Vice-Président aux opérations
- **Monsieur Gaston Lacroix**
Biologiste et Directeur de projet chez Stantec

Période de questions



Merci de votre participation

